

La Commission européenne ne valide pas nos pièces ? Poubelle ! Coût, 1 million pour le contribuable

écrit par Juvénal de Lyon | 7 février 2024





La Monnaie de Paris a dû détruire 27 millions de pièces causant une perte de près d'un million d'euros, faute de l'aval de la commission européenne !!!

La Monnaie de Paris a fabriqué 27 millions de pièces de monnaie, à effigies et design nouveaux, sans l'aval au préalable de la Commission européenne dont le quitus de conformité est indispensable pour l'injection de cette masse dans le marché monétaire. Cela a amené à sa destruction causant une perte de près d'un million d'euros.

L'empressement du PDG de la Monnaie de Paris

La source évoque une décision du PDG de l'établissement Marc Schwartz qui, semble-t-il, aurait été porté par la tentation de présenter le nouveau design des pièces au Ministre de l'Économie en visite au sein de l'établissement le 7 décembre dernier. Pour être au rendez-vous, les ouvriers de la Monnaie de Paris ont même été contraints de faire « *les « trois-huit », quatre jours d'affilée fin novembre* », avant d'avoir « *le retour de la DG ECFIN (affaires économiques et financières) de la Commission européenne, qui a la haute main sur la validation des pièces et billets en euros* ».

Un préjudice de 700 000 à 1,2 million d'euros

Ce retour, arrivé le 1^{er} décembre 2023, soit à une semaine de [la visite de Bruno Le Maire](#), s'est avéré négatif, puisque le nouveau design français fut refusé par l'Europe pour « *des étoiles peu lisibles sur la face représentant le continent européen. Un affront impardonnable s'agissant du symbole de l'Union européenne !* », explique la source. La Monnaie de Paris a dû alors détruire les 27 millions de pièces pour les refrapper à nouveau. Une opération dont le coût est estimé entre 700 000 et 1,2 million d'euros sur le budget de l'établissement public.

L'aveu de la Monnaie de Paris

Contactée par TF1 info, la Monnaie de Paris s'explique, tout en avouant « *une prise de risque* » de l'établissement : « *les trois dessins ont été soumis au président de la République au printemps 2023 puis validés par Bercy fin août* ». Et d'ajouter : « *comme la Monnaie de Paris s'était engagée à mettre les nouvelles pièces à disposition de l'État début 2024, il a fallu enclencher la production dès le mois de novembre, avant la validation officielle de la Commission européenne. C'était une prise de risque de notre part. Sachant que c'est quelque chose qu'on a l'habitude de faire, on ne pensait avoir un retour négatif (...) Pour respecter le délai, on a demandé aux équipes de faire les trois-huit, mais ce n'était lié à la venue de Bruno Le Maire* ». Ce dernier précise également que le design refusé a été corrigé « *en moins de 72 heures* », et la Commission européenne a déjà validé le nouveau le 21 décembre dernier. La production a ainsi repris début janvier.

Les pertes assumées par la Monnaie de Paris et non par le contribuable

« *Les pièces avec le dessin retoqué par [la Commission](#)*

européenne n'ont pas été détruites. Tout le métal a été refondu et donc recyclé », assure le porte-parole de la Monnaie de Paris à TF1 info, sans minimiser le coût de l'erreur qui « représente moins de 2 % de la production annuelle de la Monnaie de Paris ». C'est là « un coût, quel qu'il soit, qui est supporté par la Monnaie de Paris et pas par le contribuable. La Monnaie de Paris est un établissement public à caractère industriel et commercial qui s'autofinance », a-t-il précisé.

La Monnaie de Paris doit détruire 27 millions de pièces

<https://econostrum.info/commission-europeenne-monnaie-de-paris-27-millions-pieces/>

Pcc : Juvénal de Lyon